

**Mot du Professeur Salim DACCACHE s.j. Recteur de l'USJ,**

**à la cérémonie de présentation de l'ouvrage : « Code Civil français en arabe »,  
et sa comparaison avec les codes civils de douze pays arabes,**

**en la Faculté de Droit le 19 avril 2013**

Son excellence Monsieur le ministre Chakib CORTBAWI, représentant Son Excellence le Président de la République, le Général Michel SLEIMAN,

Son Excellence Monsieur le député Abdel Latif EL ZEIN représentant Son Excellence Monsieur Nabih BERRI le président du Parlement libanais,

Son excellence Monsieur le Président Hussein EL HUSSEINI,

Excellences, Messieurs, Mesdames,

La naissance d'un livre se célèbre comme celle d'un enfant ; que dire alors de la naissance d'un livre colosse qui pèse tant par son poids que par sa valeur scientifique, historique et morale ? Dans ce contexte, je me contente d'évoquer les points suivants :

**En premier lieu**, je voudrai féliciter la Faculté de Droit et le CEDROMA en mon nom et au nom de l'Université Saint-Joseph pour la parution de cet ouvrage capital de droit civil traduit en langue arabe. Cela est en soi une belle réalisation que ce soit en langue arabe. C'est un ouvrage qui n'est pas seulement une traduction avec tout ce qu'il apporte comme données lexicographiques et juridiques, mais c'est un ouvrage qui rassemble par une approche comparée du droit civil douze codes civils de douze pays arabes. Là où les sommets arabes ont échoué pour unir les arabes, voici que la Faculté de Droit de l'Université Saint-Joseph réalise l'impossible, celle d'unir le Droit des Arabes et les Arabes par l'énergie du Droit. Nous comprenons par-là que la force du droit assemble et unit ce qui est différent ou complémentaire, le droit possédant une valeur d'union dans l'harmonie et dans l'échange.

**En deuxième lieu**, il s'agit d'une communauté de savants chercheurs qui a réalisé cet ouvrage ; plus de 50 personnes ont chacun et chacune mis leur touche pour que ce travail soit achevé selon les règles scientifiques les plus rigoureuses.

Qu'elles soient toutes remerciées ces personnes, chacune par son nom, selon sa contribution et selon son grade car c'est la science de chacun, l'union, la concertation et la confiance mutuelle qui redouble la richesse et l'unité interne d'une œuvre et qui fait de nous une organisation intelligente. Je soulignerai simplement l'apport de l'Ecole des traducteurs de Beyrouth de notre Université qui avec les juristes a su traduire sans trahir afin que les sentences du juge et les études des avocats soient fondées sur du solide du point de vue de la syntaxe et du point de vue de la sémantique. L'on me dit que les gens de l'USJ sont quelque peu individualistes et ne collaborent pas, voici pour nous tous une belle leçon de belle coopération qui donne sens, sens matérialisé par un ouvrage de 2465 pages imprimées et de 30 pages non imprimées à la fin du livre, pages qui seront remplis par les commentaires des juristes.

**En troisième lieu**, l'ouverture qui est une qualité de notre Faculté de Droit se matérialise encore une fois dans le cadre de ce projet de recherche dans une double direction, lorsqu'elle a cherché à traduire un célèbre texte sinon le plus célèbre texte de droit civil du français en langue arabe et une fois le texte arabe fixé, la recherche a continué dans un sens comparé afin de s'ouvrir aux différents codes civils arabes. Cette ouverture est un appel à la Faculté et à l'Université afin de s'ouvrir, dans le respect de la francophonie et de ses valeurs, à d'autres traditions diplômantes et à d'autres langues si nécessaires aujourd'hui pour l'exercice de la profession du droit. Témoigne de cela la force d'ouverture de *Berytus Nutrix legum* qui ne fut pas une école fermée sur elle-même mais un projet, même arrêté par les vicissitudes du temps, d'ouverture de la ville de Beyrouth sur l'Orient et sur l'Occident et un pont pour répondre aux exigences du présent et du droit lui-même.

**En quatrième lieu**, qui est le dernier, ce livre fruit d'une promesse de recherche qui s'est réalisée malgré les moyens matériels bien limités me fait dire que nous avons à vivre nos projets comme promesse de conquête et de réalisation de belles choses pour l'avenir. La qualité de cet ouvrage et le résultat du travail d'équipe appellent le CEDROMA et d'autres centres de recherche à continuer à donner le meilleur d'eux-mêmes grâce aux formidables ressources humaines de cette Université. La qualité d'un ouvrage ou d'une œuvre ou d'une promotion d'étudiants revient inmanquablement à la qualité des ressources humaines que nous avons et nous en avons.

Que tout cela soit mis sous le titre du service de notre pays, sa jeunesse, son grand peuple résistant et résilient, au service d'une éducation à l'excellence.

Et que vivent la Faculté et l'Université pour que vive le Liban.

---